

221C3423
FR0010112524-FS0976

10 décembre 2021

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

NEXITY
(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 10 décembre 2021, la société Wellington Management Group LLP (280 Congress Street, Boston, MA, 02210, États-Unis), agissant pour le compte de fonds et de clients, a déclaré avoir franchi en hausse, le 9 décembre 2021, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société NEXITY et détenir, pour le compte desdits fonds et clients, 2 825 637 actions NEXITY¹ représentant autant de droits de vote, soit 5,03% du capital et des droits de vote de cette société².

Ce franchissement de seuils résulte d'une acquisition d'actions NEXITY sur le marché.

¹ Le déclarant a précisé détenir par ailleurs 285 409 actions NEXITY pour le compte de clients (non prises en compte dans la détention visée au 1^{er} alinéa) pour lesquelles ceux-ci ont conservé l'exercice des droits de vote.

² Sur la base d'un capital composé de 56 129 724 actions et droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.